

ECJS

THEME 2 – LES DROITS DE L’HOMME ET DU CITOYEN

L'éducation aux droits de l'homme est bien plus qu'un sujet de leçon ou que le thème d'une journée: c'est un processus qui vise à ce que chacun soit équipé pour vivre sa vie dans la sécurité et la dignité. En cette Journée internationale des droits de l'homme, continuons ensemble à faire le nécessaire pour que les générations futures aient une culture des droits de l'homme, et à promouvoir la liberté, la sécurité et la paix dans tous les pays.

Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU

En 1950, l'Assemblée générale des nations unies a invité tous les états et toutes les organisations internationales concernées à célébrer le 10 décembre de chaque année la Journée des droits de l'homme [résolution 423 (V)]. Cette journée marque l'anniversaire de l'adoption en 1948, par l'Assemblée, de la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.

1. LE CONTEXTE – LA JOURNEE MONDIALE DES DROITS DE L’HOMME
2. REFLEXION INDIVIDUELLE – MISE EN COMMUN
3. ANALYSE DE LA CHANSON ‘HIRO’ DE SOPRANO
4. ANALYSE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L’HOMME
5. RECHERCHE DOCUMENTAIRE
6. DOCUMENTAIRE DE PATRICK JEAN « D’UN MUR L’AUTRE »
7. ORGANISATION D’UN DEBAT

MODALITES D’EVALUATION

- recherche, traitement et analyse de l'information
- aptitude à construire son point de vue et à l'exprimer dans l'échange
- mobilisation de ses connaissances et/ou de son expérience